

ASSISTANT(E) DENTAIRE MENTION COMPLEMENTAIRE ODF

Les procédures d'inscription

aller sur le site <u>www.asso-odf.org</u> sous l'onglet « ADQ »

Les pièces à fournir pour le dossier

- Marche d'identité recto-verso.
- l'adresse mail de l'employeur qui servira pour nos échanges
- Copie du contrat de travail.
- Bulletin d'inscription.
- ☑ Copie du diplôme attestant la qualification d'assistant(e) dentaire.
- Photocopie du dernier certificat d'aptitude remis par la médecine du travail.
- Photocopie du dernier bulletin de salaire
- Remplir et signer l'un des formulaires « contrat de formation «
- Pour les cabinets cotisant à Actalians remplir le **contrat de formation** « cabinet libéral ainsi que la **conventions simplifiée** recto et verso.
- Les cabinets ne cotisant pas à Actalians remplir seulement le contrat centre de soins.

Prise en charge par ACTALIANS

Une subrogation de paiement est mise en place pour la part des frais pédagogiques remboursés par l'opca. Le remboursement des frais annexes se fait directement à l'employeur.

Les frais annexes comprennent les déplacements,l'hébergement et les frais de bouche. A noter que certains frais annexes, les repas de midi et collations sont facturés à l'employeur (dans les 215 €). L'employeur et la ou le stagiaire peuvent s'entendre pour bénéficier du CPF

Voir le site Actalians www.actalians.fr - Tel : 01 53 00 86 00 ou Mme Lydonne 01 53 00 87 70

Les règlements

- Un chèque de 200 euros à l'ordre de l'AFPPCDodf pour les frais de dossier.
- Par stage, un chèque de 215 € pour les cabinets cotisant à Actalians (comprenant le repas de midi).
- Les frais annexes seront remboursé directement à l'employeur.
- Par stage ou unité, un chèque de 630 € pour les cabinets ne cotisant pas à l' OPCAPL, les repas de midi étant compris..

Réservation hôtelière

Il vous appartient de réserver directement la chambre d'hôtel : Hôtel le Lumière - 26, rue Villon - 69008 LYON par téléphone 04 78 00 66 81 ou email hotel-lumière@orange.fr

Horaires des cours

Du ieudi 9 heures au samedi 13 heures

Renseignements complémentaires

Mireille Guibert: 04 94 06 32 82 Bernard Olivier: 06 10 28 16 05

Magali Franck-Lacaze: 04 67 79 36 29 Michel-Henri Decosse: 06 08 24 48 20

1